



FICHE ACTION N°4

Mettre en place d'un outil qui permette de centraliser et d'exploiter les signalements à disposition des acteurs du pôle

Constat	Depuis le 1 ^{er} septembre 2021, la DDT a repris la gestion du guichet de réception des signalements des travailleurs sociaux initialement gérés par l'ARS. L'ARS continue à gérer les signalements directs des locataires, les fiches de pré-repérage émanant des personnels des forces de sécurité intérieure et du Service Départemental d'Incendie et de Secours.
Objectifs généraux	Organiser la remontée et le partage d'informations afin d'avoir une vision plus précise des signalements pour l'ensemble des membres du pôle.
Objectifs opérationnels	Réfléchir à la mise en place d'un outil qui permette de favoriser le partage des signalements en prenant en compte les outils existants (Demarches-simplifiees.fr, histologe)
Modalités de mise en œuvre	Évaluer les outils existants, arrêter un choix et le mettre en œuvre
Pilote(s)	ADIL / DDT
Partenariat	Membres du pôle
Calendrier - durée de l'action	2022 - 2024
Évaluation-indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Date de mise en place de l'outil • Nombre de signalements